Vivre ensemble
BULLETIN DE LIAISON EN PASTORALE INTERCULTURELLE • CENTRE JUSTICE ET FOI
VOLUME 16, N° 55
PRINTEMPS 2009

Femmes et traditions religieuses[1]

***Osire Glacier*[2]**

Les grandes religions et les luttes féministes paraissent souvent opposées. Pourtant, plusieurs femmes croyantes revendiquent leur engagement féministe et leur place au sein de leurs institutions religieuses réciproques. Quels sont leurs défis? Que revendiquent-elles?

Ce texte reprend les principaux éléments d'un forum de discussion entre des femmes appartenant aux trois principales traditions monothéistes. Elles ont échangé sur leur engagement religieux et social ainsi que sur les défis de la conjoncture, comme la montée de la droite et des fondamentalismes dans le monde.

Féminisme et religion

Une présentation de Marie-Andrée Roy, professeure en science des religions et chercheure à l'IREF[3], ouvre la réflexion sur la foi et le féminisme. Elle propose un survol de quatre aspects centraux : le patriarcat, la solidarité, les défis et les actions communes.

La nécessité d'interroger les lectures et interprétations patriarcales des traditions religieuses

De nombreuses études soulignent le caractère patriarcal des traditions monothéistes et montrent qu'elles sont des institutions légitimatrices des cultures et des sociétés patriarcales. Ces dernières sont pensées par des hommes, en fonction des hommes. De plus, comme l'autorité est perçue comme étant masculine, les institutions religieuses font appel avant tout à des individus de sexe masculin. Inévitablement, la complémentarité entre les sexes est pensée de façon hiérarchisée et non égalitaire. Il y a donc un besoin d'interroger nos traditions religieuses patriarcales de l'intérieur avec un regard féministe. Bien que cette interrogation constitue une démarche radicale, globale et très exigeante, elle existe déjà sous différentes formes dans le judaïsme, l'islam et le christianisme. Elle se manifeste sous diverses formes dont l'exégèse féministe des textes sacrés, les théologies féministes interprétant les traditions et les historiographies féministes des traditions. Elle est aussi à l'origine des revendications pour l'accès des femmes aux activités rituelles, enseignantes et sacrées des traditions. Il est à noter que cette démarche implique l'accès de toutes les femmes aux savoirs exégétiques et théologiques de leurs traditions.

La nécessité d'une solidarité entre croyantes et avec le féminisme laïque

Comme les pratiques féministes sont minoritaires dans toutes les traditions, quelques considérations s'imposent. D'abord, il est important que les féministes, engagées dans ces

pratiques, s'entourent d'un minimum de solidarité au sein des traditions religieuses, soit en partageant leurs démarches avec des groupes de réflexion autonomes ou des mouvements d'action. Ensuite, il est important de se solidariser avec l'ensemble du mouvement social de libération des femmes et d'y apporter la contribution particulière des croyantes. Comme la subordination des femmes au sein des traditions religieuses constitue une forme de violence à l'égard des femmes, il est nécessaire de s'engager aux côtés de l'ensemble des féministes pour contrer toutes les formes de violence faites envers les femmes. Enfin, il faut rappeler que même si les femmes, aussi bien laïques que croyantes, ont réalisé des gains en matière d'égalité dans les domaines politique, civil et économique, les femmes continuent à faire des concessions dans les espaces familial et religieux. Or la pleine égalité est inaccessible si la subordination des femmes persiste dans ces domaines. Dans cette critique à faire de nos institutions religieuses, il faut prendre en considération la difficulté particulière vécue par les femmes des groupes minoritaires.

La nécessité de traiter des défis liés à la montée de la droite et des fondamentalismes

Il faut d'entrée de jeu distinguer le fondamentalisme du conservatisme religieux et bien préciser que les religions ne sont pas par essence intégristes. Le fondamentalisme est inquiétant par l'entrave qu'il constitue au déploiement d'une culture démocratique. Les femmes sont au centre des préoccupations des fondamentalismes qui ont besoin d'elles pour assurer la reproduction de leur idéologie. La propagande fondamentaliste déploie un ensemble de discours et de pratiques pour inscrire religieusement et culturellement les femmes comme « l'autre » dans le but de réguler leur corps et leur sexualité selon des normes patriarcales. Les croyantes féministes doivent faire face à cette propagande.

La nécessité d'identifier des pistes possibles d'actions communes

Il est important que les croyantes féministes échangent sur leurs pratiques communes. Elles doivent mettre en commun leurs « compétences » féministes dans leurs champs religieux, tels que leurs exégèses féministes, leurs rituels et leurs spiritualités, ainsi que les résistances rencontrées au sein de chacune de leurs traditions. Un tel échange devra également aboutir à l'élaboration de pistes possibles d'actions communes, dont le transfert des compétences, les productions communes et les déclarations publiques solidaires.

Engagement féministe dans la foi

Cet échange s'est déroulé librement entre les participantes et plusieurs thèmes ont été soulevés de façon récurrente : le caractère patriarcal du fait religieux, les relectures féministes et féminines des textes sacrés, la problématique de l'éthique de la transmission de la tradition aux enfants, particulièrement aux filles et les pratiques alternatives des participantes au sein de chaque tradition

Le patriarcat

Les participantes, toutes traditions confondues, soulignent que l'existence du patriarcat dans les diverses traditions se manifeste, entre autres, par l'absence des femmes dans les structures du pouvoir des institutions religieuses, la ségrégation des sexes dans les lieux des cultes, ainsi que les discours et les pratiques perpétuant les inégalités entre les sexes, en premier

lieu dans la sphère privée.

Toutefois, les formes et le degré que prend ce caractère patriarcal varient d'une tradition à l'autre, voire d'une communauté à l'autre, d'une Église à l'autre, au sein d'une même tradition. Une participante de tradition juive fait remarquer que la communauté juive n'est pas monolithique et que, par conséquent, l'organisation du pouvoir varie d'une synagogue à l'autre. Ainsi, il y a à Montréal des synagogues où les rabbins sont des femmes et où il n'y a aucune ségrégation entre les sexes. Une autre participante juive confirme cette diversité en évoquant son appartenance à deux communautés juives qui sont aux antipodes l'une de l'autre dans leur façon de considérer les femmes. Sa communauté d'origine consacre le statut inférieur des femmes dans les sphères privée et religieuse, tandis que sa communauté d'accueil offre aux femmes la possibilité de participer de façon plus égalitaire dans ces sphères. Cette participante souligne l'interdépendance qui existe entre la place accordée aux femmes dans les traditions religieuses et l'amélioration du statut des femmes ainsi que les gains démocratiques dans une société donnée.

On note cette diversité également dans la communauté musulmane, y compris parmi les participantes. Ainsi, une participante de tradition musulmane rappelle que l'appropriation patriarcale des textes sacrés dans l'histoire a servi à légitimer la mise à l'écart des femmes du savoir religieux, des institutions religieuses et des postes de responsabilités, telles que les fonctions de juge et de juriste. Toutefois, précise cette participante, il y a un mouvement de féministes musulmanes qui revendique l'égalité des droits entre les sexes à partir des textes sacrés. Une autre participante de tradition musulmane reconnaît que cette question ne s'est véritablement posée à elle qu'avec les débats sur les accommodements raisonnables. Ces débats l'ont en fait incitée à relire le Coran pour se positionner de façon éclairée. Et avec cette relecture, elle constate qu'il n'y a pas de contradiction entre la foi et l'égalité des droits entre les sexes. Une autre participante musulmane précise que, pour elle, la foi fait partie intégrante de son identité. C'est par choix tout à fait personnel qu'elle porte le foulard. Mais malheureusement, l'opinion publique tend à figer les croyantes qui portent le foulard dans des représentations réductrices, alors qu'en fait, selon son expérience, la foi est synonyme de libération.

Une participante catholique souligne qu'elle s'identifie d'abord comme chrétienne et qu'elle est interpellée par le message libérateur du Christ. Son appartenance catholique souffre des inégalités vécues par les femmes au sein des institutions. La capacité de résister au patriarcat et l'espérance des femmes viennent de ce qui se vit dans d'autres Églises chrétiennes, comme l'Église unie ou l'Église anglicane qui incluent les femmes à tous les niveaux de leur vie ecclésiale. C'est une source d'espérance pour continuer à lutter pour une transformation de la situation. Une autre participante souligne que la structure organisationnelle qui est hautement centralisée de son Église rend plus difficile la possibilité de trouver une diversité dans les lieux du culte catholiques. Elle a donc choisi de participer à la communauté anglicane qui est plus ouverte que les communautés catholiques de son milieu. Lors d'un récent voyage en Afrique du Sud, à Cape Town, elle a aussi découvert une église anglicane qui se qualifie de séropositive, c'est-à-dire que son inclusion s'étend à tous et à toutes, y compris les séropositifs. Une autre participante souligne la grande souffrance des femmes qui ont les compétences requises pour exercer des fonctions de *leadership* pastoral (comme prêtre ou diacre), qui sont souvent reconnues par leur milieu, mais qui rencontrent un refus des autorités d'exercer certains ministères. C'est à cause de l'importance de Dieu dans leur vie qu'elles trouvent important de développer des pratiques alternatives.

Toutefois, les participantes notent que les pratiques patriarcales ne sont pas propres aux religions, mais qu'elles s'inscrivent dans l'histoire de toute l'humanité. En fait, ce sont les coutumes et traditions ancestrales qui souvent déforment l'esprit juste et réformateur des textes sacrés. De nombreuses personnes présentes ont déploré que l'avis du Conseil du statut de la femme ait été élaboré sans véritable dialogue avec les femmes croyantes, et, de ce fait, qu'il s'éloigne de l'esprit du colloque *Diversité de foi, Égalité de droits*[4].

Relectures des textes sacrés

Le deuxième thème qui a retenu l'attention des participantes est celui des relectures féministes et féminines des textes sacrés, des traditions ancestrales et de la mémoire historique. Si les perspectives féministes permettent de réformer les traditions et les institutions religieuses dans un esprit plus égalitaire, les perspectives féminines apportent aussi une autre vision du monde. Ainsi, une participante de tradition musulmane souligne que le point de départ de la réappropriation féministe des sources est que Dieu est juste et donc que cette justice divine doit se refléter dans toutes les sphères de la vie, y compris dans les rapports entre les femmes et les hommes. Une autre participante de la même tradition se rappelle que cette relecture faisait partie de son quotidien familial où autour de la table, les membres de la famille débattaient régulièrement du sens de tel ou tel verset coranique. Elle se rend compte à présent que cet exercice reconnaissait que la capacité d'interpréter la religion est importante aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Une autre participante de la même tradition précise que l'interprétation des textes permet à la religion d'évoluer et donc de redéfinir ses principes en fonction des transformations sociales.

On souligne aussi l'importance de « déterrer la mémoire tronquée ». Ainsi, il y a eu dans l'islam, à la suite du Prophète, plusieurs femmes actives et influentes. Leur contribution est malheureusement passée sous silence. Des intellectuels sont en train de se réapproprier cette histoire, mais il faut faire un travail d'éducation pour que ces connaissances soient transmises et pour faire en sorte que « l'espace de foi reflète cette égalité ». Des petites initiatives avaient commencé dans des mosquées à Montréal. Mais c'est un engagement difficile sans compter la canalisation des énergies qu'a exigées le débat sur les accommodements raisonnables et qui a retardé ces engagements. Les initiatives sont aussi différentes chez les chiites, qui sont plus structurés comme les Iraniennes par exemple, et les sunnites, qui misent plus sur la liberté individuelle et sur des groupes plus informels.

Une participante de tradition juive exprime une opinion similaire, en relatant sa propre expérience d'interprétation de la Torah. Une telle participation des femmes dans l'interprétation des textes sacrés, conclut cette participante, signifie la prise en compte des opinions des femmes par le fait religieux, et c'est une avancée, puisque cela indique que la religion évolue. Enfin, une participante de tradition chrétienne propose d'organiser un échange portant sur les pratiques réelles et concrètes de relectures féministes et féminines de chacune des traditions.

Toutefois, ont souligné certaines participantes, pour que ces relectures aboutissent à un changement démocratique, il faut qu'elles s'accompagnent d'un travail de terrain dans deux directions, soit, d'une part, le déplacement de ces relectures des femmes vers les hommes, et, d'autre part, le déplacement de ce mouvement de relectures des milieux universitaires d'où il est issu vers différents milieux de la société. De plus, certaines participantes ont noté que si ce travail de relectures et d'interprétations féministes des traditions a pu se faire, c'est grâce à l'accès des femmes à l'éducation et aux savoirs exégétique et théologique; d'où l'importance

de continuer à œuvrer pour l'égalité des droits entre les sexes dans toutes les sphères.

La transmission de la tradition aux enfants

De façon similaire, plusieurs participantes, toutes traditions confondues, ont soulevé des enjeux éthiques autour de la transmission de la tradition aux enfants, particulièrement aux filles. En effet, comme la nécessité de réformer les traditions religieuses implique de la souffrance, des remises en question et de grands efforts, certaines participantes se sont demandé si les croyantes ont le droit de léguer ce combat à leurs filles. Ainsi, une participante de tradition chrétienne se demande comment dire à nos filles que l'avenir leur est ouvert quand, en fait, ce n'est pas le cas. Une autre participante précise que, dans son identité chrétienne, c'est Jésus qui oriente sa vie, c'est lui qui lui montre le chemin de la liberté, et qu'elle espère qu'un jour, l'institution ecclésiale sera inclusive et qu'il y aura un partage de pouvoir entre les femmes et les hommes sur un même pied d'égalité.

Ici, plusieurs participantes, toutes traditions confondues, ont souligné la présence de femmes dans les mouvements fondamentalistes qui reproduisent dans l'éducation des enfants le schéma de revalorisation des garçons au détriment des filles. Une autre participante de tradition chrétienne souligne à cet égard l'importance du travail des femmes dans la désaliénation des femmes.

Sans apporter une réponse spécifique à la problématique de l'éthique de la transmission de la tradition aux enfants, particulièrement aux filles, les participantes s'accordent pour affirmer que, quel que soit le défi que représente ce combat, c'est gratifiant de participer à la réforme de son Église, sa Mosquée, ou sa Synagogue.

Les pratiques alternatives

Enfin, certaines participantes ont échangé sur leurs pratiques alternatives au sein de leurs traditions, tels que les cercles de discussions, et les groupes de prières entre femmes. Ainsi, une participante de tradition musulmane raconte comment des musulmanes ont créé un groupe qui s'appelle *Rabiâ Circle* (le Cercle de Rabiâ), qui rend hommage à la mystique musulmane Rabiâ, où les femmes se rencontrent, échangent leurs interprétations des textes sacrés, prient, chantent, et dansent. Une autre participante de tradition juive invite les participantes à sa synagogue pour prendre part à une relecture féminine de la *Torah*. Des chrétiennes ont aussi des pratiques de relectures féministes, par exemple ce que fait la *Collective l'autre Parole*.

Des participantes ont exprimé le désir de connaître les rituels de célébrations des femmes dans d'autres traditions, tels qu'un shabbat féministe, une prière musulmane présidée par une femme, ou encore l'eucharistie célébrée par une femme. Cette discussion a fait émerger une proposition de faire une ou des rencontres interreligieuses pour permettre d'entrer en contact avec des rituels créatifs, des pratiques d'interprétations, de relectures réalisées par des femmes des autres traditions religieuses à Montréal.

Quelques pistes de réflexion

La présentation de Marie-Andrée Roy a situé les enjeux théoriques permettant aux participantes de donner un sens à cette rencontre, d'une part, et, d'autre part, de les aider à

continuer la réflexion. Il est important de ne pas limiter cette réflexion à ce séminaire, mais de la continuer dans différents milieux.

La participation de ces femmes et leur apport ont permis de constater que malgré des réalités différentes, il y a des similarités dans les histoires de vie de celles-ci, dans leurs expériences de femme et dans leurs interprétations et recherches de voies alternatives.

Enfin, certains thèmes sont récurrents :

- la notion de réappropriation de la mémoire, des écrits, et des expériences personnelles;
- les enjeux de transformation, avec les pistes et les alternatives différentes, méritent d'être approfondis, pour que les participantes puissent échanger et s'inspirer les unes des autres dans les efforts de transformations alternatives des structures de nos traditions ;
- le défi de la transmission, surtout aux filles, de la tradition;
- la nécessité de changer la société pour que les traditions changent, tout en investissant les traditions pour qu'elles avancent.

NOTES

[1] Ce séminaire était le prolongement de la réflexion du *Centre justice et foi* sur la religion dans l'espace public et il avait lieu le 30 octobre 2007 en après-midi.

[2] L'auteure est doctorante en études islamiques à l'Université McGill

[3] Marie-Andrée Roy est professeure au Département de science des religions et chercheure à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM

[4] Colloque organisé par le Conseil du statut de la femme les 23 et 24 mars 2006 sous le titre « L'affirmation religieuse menace-t-elle l'égalité des sexes? Diversité de foi, égalité de droits ».